

Direction Technique

Mobile : 06 60 25 34 48

Email : coach@tandem-dance.org

Igny, le 10/11/2023

Chers amis,

Nous vous invitons à participer le

Dimanche 10 décembre 2023
Salle de danse Marcel Cerdan
à
l'Assemblée Générale Ordinaire
à
14h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du P.V. de la dernière assemblée
- Bilan 2022/2023 (rapports : moral, d'activité et financier)
- Objectif 2023/2024 (budget et orientations générales)
- Cotisations 2024/2025
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

Votre participation aux assemblées générales est importante. Les informations et les orientations concernant votre association y sont données et décidées.

Si vraiment vous ne pouvez y assister, n'oubliez surtout pas de donner votre pouvoir à un autre membre qui partage vos attentes.

Un après-midi dansant est prévu après l'assemblée.

APPEL À CANDIDATURE

Pour qu'une association vive, il faut non seulement des animateurs mais également des bénévoles. Tandem Dance a besoin de vous et des compétences que vous pourriez mettre au service de votre association.

Nous devons renouveler le conseil d'administration.

Si vous pouvez nous aider dans la gestion de l'association, envoyez (à cette adresse email) votre candidature avant le 5 décembre.

Cordialement.

Le Secrétaire général

Extrait de l'article 14 des statuts de l'association :

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée.

...

Chaque membre présent peut détenir plusieurs procurations par séance, tant que le nombre des membres qu'il représente ne dépasse pas la moitié des membres présents.